

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Vote par correspondance

Madame, Monsieur,

Notre assemblée générale annuelle, fixée au **VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020**,
verra le renouvellement des membres du conseil d'administration de l'ADAPL.

Conformément à l'article XI des statuts de l'association, le vote a lieu par correspondance.
Pour ce faire, nous vous communiquons :

- la **LISTE DES CANDIDATS** (à utiliser comme bulletin de vote)
- la **PROCÉDURE** à suivre

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir retourner au siège de l'ADAPL
votre enveloppe-réponse

au plus tard le 31 OCTOBRE prochain.

Les résultats seront proclamés lors de l'assemblée générale. La convocation vous a été adressée
par mail le 23 septembre 2020. Elle est également sur notre site avec les documents nécessaires
aux diverses délibérations.

Nous vous souhaitons bonne réception de notre envoi et, restant à votre disposition
pour tout complément d'information,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre GAUTHIER
Président

N/REF : AG 2020
Eybens, octobre 2020

SIÈGES À POURVOIR

Dans chaque collège, vous devez cocher **AU MAXIMUM** le nombre de cases correspondant au nombre de sièges à pourvoir. Cette année, exceptionnellement, vous pouvez cocher toutes les cases dans les deux collèges puisque le nombre de candidats est égal au nombre de sièges à pourvoir.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

- glisser votre bulletin de vote dans la petite enveloppe BLEUE
- mettre cette enveloppe bleue (cachetée) dans l'enveloppe BLANCHE qui porte déjà vos NOM, Prénom, Profession, N° Adhérent, et sur laquelle vous devez **APPOSER VOTRE SIGNATURE**
- expédier cette enveloppe-réponse à l'ADAPL à l'aide de l'enveloppe ci-jointe (enveloppe à affranchir)
- date limite de réception des bulletins de vote à l'ADAPL :

SAMEDI 31 OCTOBRE 2020

Seront considérés comme NULS notamment :

- les votes exprimés autrement que sur le bulletin de vote remis
- les bulletins blancs
- les bulletins rayés ou comportant des signes de reconnaissance
- les bulletins placés dans des enveloppes revêtues de signes de reconnaissance

LISTE DES CANDIDATS

(Élections novembre 2020)

à utiliser comme

BULLETIN DE VOTE

COLLÈGE ADHÉRENTS 7 sièges à pourvoir

<input type="checkbox"/> DONAZZOLO Laurence	Pédicure podologue	Seyssins (1)
<input type="checkbox"/> FAGES Alain	Expert comptable	Saint-Paul-de-Varces (1)
<input type="checkbox"/> FALSON-ROULIER Claire	Courtier assurances & financier	Cholonge (1)
<input type="checkbox"/> GAUTHIER Pierre	Commissaire aux comptes	Meylan (2)
<input type="checkbox"/> HETREAU Ute	Interprète, conseil en gestion	Saint-Jean-de-Moirans
<input type="checkbox"/> JAGER Patrick	Artiste - Peintre	Proveysieux (1)
<input type="checkbox"/> MAILLARD Philippe	Architecte	Vizille



COLLÈGE CORRESPONDANTS 5 sièges à pourvoir

<input type="checkbox"/> AUGEXIA PARTNER (SEVEL LINGARD Samantha)	Cabinet d'expertise comptable	Saint-Jean-de-Moirans
<input type="checkbox"/> BATT & ASSOCIÉS (ZUNINO Anne)	Cabinet d'expertise comptable	Gières
<input type="checkbox"/> CABINET FALZONE MEYER (MEYER Vincent)	Cabinet d'expertise comptable	Meylan
<input type="checkbox"/> CABINET GILLES LE COGUIEC	Cabinet d'expertise comptable	Échirolles (1)
<input type="checkbox"/> CREACONSEIL (GORY Bénédicte)	Cabinet d'expertise comptable	Meylan (1)

(1) Administrateur sortant

(2) administrateur sortant du collège correspondants

